



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF007-3 - TRACFIN - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Durée : 2h00

Type : E-learning

## Public

L'ensemble des professionnels de l'immobilier, responsables et collaborateurs.

## Objectifs pédagogiques

Comprendre l'application de la réglementation TRACFIN aux métiers de l'immobilier.

Organiser son agence pour être en règle avec les obligations TRACFIN.

Savoir identifier les critères d'alerte dans les dossiers clients et mettre en place les différents niveaux de vigilances adéquates.

Être en mesure de déclarer les soupçons auprès de TRACFIN.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

1 - TRACFIN : pourquoi l'immobilier est concerné ?

- Définition de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Les liens avec l'immobilier.
- Quel professionnel est concerné ?

2 - L'identification des risques : cas pratiques.

- L'identité du client.
- Les personnes politiquement exposées.
- Le bénéficiaire effectif.
- Capacité de financement et origine des fonds.
- Les critères d'alerte et les différents niveaux de vigilance.

3 - La cartographie des risques : cas pratiques.

4 - L'organisation de l'agence.



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : Meelk  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

- La désignation d'un déclarant-correspondant.
- La formation des salariés.

5 - Déclaration de soupçon : Mise en pratique.

- Quand déclarer ?
- L'anonymat du déclarant.
- La correspondance avec TRACFIN.
- Déclarer un soupçon : Mise en pratique.

6 - Mises en situation et cas pratiques.

7 - Validation des acquis.

## Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) avec animations, voix off, textes, et quiz.  
Expert métier : Florian DESBOS - Avocat au Barreau de Lyon.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

## Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.  
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : [info@lyadis-immobilier.com](mailto:info@lyadis-immobilier.com)
- Téléphone : 04 81 65 63 15

## Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.  
Navigateur préconisé : Chrome.

